

# L'Union des chasseurs de petit gibier arrive sur la toile

PAR COLAS

GUYONNAUD [HTTPS://WWW.LECHASSEURFRANCAIS.COM/AUTEUR/CGUYONNAUD](https://www.lechasseurfrancais.com/auteur/cguyonnaud) 10 Déc 2025 MIS A JOUR LE 10 DECEMBRE 2025



© l'Union Nationale des Chasseurs de Petit Gibier (UNCPG)

Après sa récente création en 2024 , l'Union Nationale des chasseurs de Petit Gibier, lance son site internet à destination de tous les chasseurs engagés dans la préservation du petit gibier.

Comme le rappelait la FNC encore la semaine dernière ([voir article](#)), le petit gibier français va mal. Alors que deux tiers des chasseurs français se consacrent au petit gibier, leurs associations restaient, jusqu'à récemment, sans représentation nationale. Cette anomalie a pris fin en avril 2024 avec la naissance de l'Union Nationale des Chasseurs de Petit Gibier (UNCPG).

Ils étaient partout, mais sans voix. Aujourd'hui, ils parlent d'une seule voix.



© cynégélic

Une partie du bureau de l'association lors de L'AG 2025 au salon de Mante-la-Jolie. A droite, Jean-Caude Ravat (Directeur) et à gauche ,Georges Allary (Vice-président)

Créée sous l'impulsion de l'A.D.C.P.G. (Association département des chasseurs de petit gibier) de l'Allier, l'UNCPG est née officiellement le 2 mai 2024, quelques jours après que l'ensemble des présidents des associations départementales ont validé ses statuts en assemblée générale. Le succès a été immédiat : la quasi-totalité des A.D.C.P.G. existantes y ont adhéré, et quatre nouvelles associations ont vu le jour depuis. L'Union revendique déjà plus de 5 000 adhérents répartis sur une trentaine de départements.

## Une organisation rapide et ambitieuse

Présidée par Thierry Paulhac, l'UNCPG veut redonner à la chasse au petit gibier une place centrale dans le paysage cynégétique français. Elle se structure rapidement, à l'image de son site internet lancé cette semaine : [petitgibierdefrance.fr](http://petitgibierdefrance.fr).

"Le site internet de l'UNCPG est un vecteur essentiel de la communication de notre action. Régulièrement mis à jour et enrichi de nouvelles rubriques et onglets, il deviendra rapidement le principal lien entre toutes les différentes associations cynégétiques partenaires de l'Union." Thierry Paulhac

En plus de ses ambitions numériques, l'Union vise une couverture nationale renforcée. Elle souhaite notamment faire connaître son initiative de [brevet petit gibier](#).

# Brevet petit gibier



© Shutterstock

Perdrix grise

Pensé en 2025 et prévu pour être déployé dès 2026 dans les Ardennes, l'Eure et la Sarthe, le Brevet Petit Gibier marque une étape importante dans la reconnaissance des compétences des chasseurs. Ce brevet national comprend une épreuve théorique sous forme de QCM. Il se répartit en quatre modules – un module général (100 questions) et trois modules spécialisés (30 questions chacun) : chasse du petit gibier, chasse du gibier d'eau, et piégeage, prédation et ESOD. Une épreuve pratique sur le terrain complète le dispositif. Quatre grades sont proposés :

- le BPG Général, accessible après réussite du module général et de l'épreuve pratique;
- le BPG de bronze (module spécialisé en plus) ;
- le BPG d'argent (deux modules spécialisés) ;
- le BPG d'or, qui nécessite la validation des trois modules spécialisés en plus du BPG Général.

"L'UNCPG est prête à assister les chasseurs désireux de créer une association départementale dans un secteur non déjà couvert par l'Union. Je suis à leur disposition pour les aider et les accompagner dans cette démarche", souligne Jean-Claude Ravat, directeur de l'Union. " Thierry Paulhac

